

LASNE NATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1380 LASNE
TELEPHONES: 633 38 16 - 633 30 24 • BANQUE: 001-2326233-55 DE LASNE NATURE ASBL

MARS - AVRIL - MAI 1992 • N° 9 • Editeur responsable: Y. DELAIN - 11 rue de Ceroux - 1380 Lasne

NOTRE PREMIERE RESERVE NATURELLE

Nous lançons aujourd' hui un appel à la collaboration de tous les Lasnois pour l' achat d' **une réserve naturelle**. Vous trouverez en annexe toutes les informations au sujet de cette opération. Ci-dessous et en pages 4 et 5 nous vous disons pourquoi il faut préserver cette richesse et comment répondre nombreux et généreusement à cet appel.

POURQUOI, UNE RESERVE NATURELLE ?

Le but de la création d'une réserve naturelle est de pouvoir protéger une zone d'intérêt biologique contre les dégradations dues aux activités humaines.

Les agressions que subit un milieu peuvent avoir différentes origines et présenter des conséquences multiples car les pollutions ne se cantonnent pas uniquement aux points de départ desdites agressions.

Exemples: pollution de l'eau, déversages divers, abattage d'arbres, pièges, poisons, constructions, remblais etc...

La préservation d'une zone permet d'éviter la disparition de la faune et de la flore propre à ce milieu naturel.

Mais il ne suffit pas de proclamer un terrain "réserve naturelle", il faut y mener deux types de gestions:

1- GESTION INTERNE:

Celle-ci reprend toutes les actions et mesures spécifiques au périmètre de la réserve.

2- GESTION EXTERNE:

Celle qui protège l'environnement: éviter les pollutions, les dommages qui proviennent de l'extérieur de la réserve et qui peuvent l'influencer négativement.

La gestion d'une réserve empêche la nature de poursuivre son cycle de recolonisation. En effet, sous notre climat et notre latitude, le stade final de recolonisation est la forêt. Par rapport à

d'autres milieux que la forêt (marais, prairies humides, pelouses calcaires,...) la richesse naturelle tant au niveau faune que flore est plus importante, ou plus rare.

Quel est le bénéfice, l'intérêt, la raison de sauver la nature ?

Il existe plusieurs réponses à cette question:

LA RENTABILITE

Lorsque son équilibre est encore intact, la nature nous rend des services gratuits et utiles.

L'homme utilise les pesticides (coût financier élevé, effets secondaires néfastes à l'ensemble de l'environnement) pour enrayer l'explosion démographique des insectes et rongeurs. Ces problèmes démographiques sont les conséquences de l'élimination par l' homme des prédateurs. Hors quand l' équilibre des écosystèmes est encore

(suite page 4)

LE BILLET DE



"Je suis intarissable quand il est question de NATURE"

"Vous me rentrez 30 lignes !" me dit au téléphone une irrésistible voix de basse ! "Oui, m'sieur !" ... Même que j'en écrirais bien 60 ou 6000 si vous le voulez, en noir et blanc et même en couleurs. Je suis intarissable quand il est question de "NATURE" !.

C'est que, depuis le temps où mon cher papa dénichait ce coin qui devait me rendre vie après une méchante scarlatine, depuis tout ce temps, au cours duquel, aussi ,se sont forgés des souvenirs et quelques amitiés, je me suis profondément attachée à ce Brabant.

J'y ai tout appris des cycles de la nature, y compris l'équilibre et la beauté et aussi le goût du rire, des confitures et des fleurs piquées aux fenêtres pinpantes de nos

(suite page 6)

AGENDA

MARS 1992

JEUDI 5 20 heures. Réunion du groupe de DEFENSE DES SENTIERS de LASNE NATURE au Centre sportif de Lasne.

VENDREDI 20 20 heures. PROMENADE NOCTURNE : à la découverte des rapaces nocturnes sous la conduite de Brigitte CHIWY, ornithologue. Rendez-vous : Parking de l'ancienne gare d'AYWIERS-MARANSART. N'oubliez pas vos lampes de poche, bottes et brassards réfléchissants.

JEUDI 26 20 heures. Réunion de LASNE NATURE au Centre sportif de Maransart.

SAMEDI 28 jusqu'au dimanche 5, avril, à BRAINE-L'ALLEUD : SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

AVRIL 1992

JEUDI 2 20 heures. Réunion du groupe de DEFENSE DES SENTIERS de LASNE NATURE au Centre sportif de Lasne.

DIMANCHE 5 Clôture de la SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT à Braine-l'Alleud. Participation de LASNE NATURE.

DIMANCHE 19 PROMENADE ADEPS de LASNE NATURE. PARCOURS de 5, 10 ou 20 km. Départs étalés dès 8 heures du Centre sportif de Maransart qui toute la journée sera centre de ralliement et de ravitaillement (buffet, boissons). L'aide de quelques membres de Lasne Nature est souhaitée. Inscriptions au 633.15.87

DIMANCHE 26 JOURNEE INTERNATIONALE DE LA TERRE, à l'école de PLANCENOIT. Organisation Brabant Ecologie et Lasne Nature. Voir aperçu du programme à l'intérieur du bulletin. Aide souhaitée. Inscriptions au 633.10.48.

JEUDI 30 20 heures. Réunion de LASNE NATURE au Centre sportif de Maransart.

MAI 1992

SAMEDI 2 et **DIMANCHE 3** FOIRE DES JARDINS. De 10 à 18 heures, expositions, vente, échanges de plantes curieuses et rares dans le parc de l'abbaye d'AYWIERS. Entrée (150 F.) par le porche "W", rue de l'abbaye, Aywiers-Maransart.

JEUDI 7 20 heures. Réunion du groupe de DEFENSE DES SENTIERS de LASNE NATURE au Centre sportif de Lasne.

DIMANCHE 10 Journée de nettoyage des sentiers et chemins de Lasne. Départ : 9 h 30 en face de la librairie - papeterie de la place Communale d'Ohain.

DIMANCHE 17 Promenade au lac de Genval et visite du Musée de l'Eau et de la Fontaine. Départ à 9 h 30 du parking de l'ancienne gare d'Aywiers-Maransart.

JEUDI 21 20heures EXCEPTIONNELLEMENT avant-dernier jeudi du mois (le dernier, le 28, étant un jour férié). Réunion de LASNE NATURE au Centre sportif de Maransart.

CE BULLETIN A ETE
IMPRIME SUR
PAPIER RECYCLE

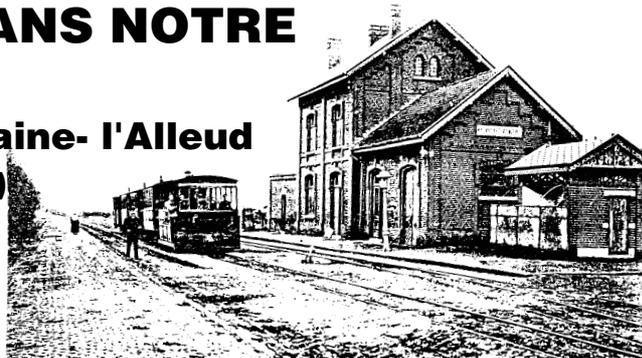
SOMMAIRE

Notre première réserve naturelle	1, 4, 5
Le billet d' Arlette Vincent	1
Le chemin de fer vicinal	2
Courrier des lecteurs	2
Rayon librairie	2
Circulez !	3
Vers l' assasinat des sites ruraux ?	3
Double 7 et Lasne Nature	3
A propos des arbres remarquables	4
Notre cartes des sentiers	4
Qui gèrera le Ru Milhoux	5
La future réserve du Ru Milhoux	5
L' arbre , poème d' Armand Bernier	5
Lasne Nature et les oiseaux	5
Le confluent	5
Nos promenades mensuelles	6
Récolte des grosses pièces	6
De choses et d' autres	6
Le jour de la Terre	7
Les sentiers, c' est l' affaire de tous	7
Le dépôts d' ordures de la Closière	7
Marche ADEPS - Lasne Nature	8
Le coin des jeunes	8
Pitié pour les grenouilles	8
Mots croisés	8
Echos	8

LE CHEMIN DE FER VICINAL DANS NOTRE VALLEE

La ligne de Braine- l'Alleud à Wavre (23 km)

La chronique de Françoise BORTELS



A la base de l'installation d'une ligne vicinale se trouvent les communes qui, après le vote de leurs conseillers, demandent à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, créée en 1884, d'étudier le projet (tracé, plans, coût, rentabilité ...).

Le dossier passe alors au Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics, des Finances. L'Etat, la Province et les communes intéressées participent à la formation du capital de la nouvelle ligne envisagée.

En 1885, il fut question de relier Braine - l'Alleud à Wavre via Ohain, Genval et Rixensart. Au-delà d'Ohain, une antenne conduirait à Genappe par Lasne, Couture-Saint-Germain, Maransart et Glabais.

En 1886, l'itinéraire projeté avait quelque peu changé puisqu'il s'agissait cette fois de relier maintenant un embranchement vers Genappe.

Ce n'est qu'en 1893, après maintes discussions et discordes, que le trajet Braine-l'Alleud - Wavre, par Plancenoit, Maransart, Couture, Lasne, Rixensart, Limal et Bierges fut arrêté. Le premier tronçon : Braine-l'Alleud - Chapelle-Saint-Lambert fut inauguré en mars 1898; le second : Chapelle-Rixensart en juillet 1898 et le dernier : Rixensart-Wavre en mars 1899.

En 1908, on projeta même de relier Maransart-Aywiers (zone agricole) à Gosselies (zone industrielle) avec raccordement aux sucreries de Genappe. Il s'agissait alors d'un tram à vapeur à écartement métrique qui assurait non seulement le transport des voyageurs, mais également celui du courrier et des marchandises (charbon, chaux, engrais chimiques et betteraves vers la sucrerie de Wavre).

Des petites gares construites à l'époque

subsiste, entre autres, celle de Maransart-Aywiers qui n'a à déplorer que la perte de ses "commodités".

En 1916-1917, la ligne qui nous occupe fut démontée sur ordre de l'occupant.

La paix retrouvée, elle fut reconstruite par tronçons : Braine-l'Alleud - Monument Gordon en juin 1919, Monument Gordon - Maransart en mars 1920, Lasne-Rixensart en mars 1921, Rixensart-Wavre en avril 1921.

La vapeur fut abandonnée pour l'électricité et les travaux s'échelonnèrent d'octobre 1930 à avril 1933. Le petit tram avait changé de physionomie et le confort s'était accru.

Au cours de la seconde guerre mondiale, les vicinaux jouèrent un grand rôle dans le ravitaillement des Bruxellois. Les "smokkeleirs" comme les simples citoyens venaient chercher dans nos campagnes (via la Petite-Espinette et Waterloo) pommes de terre, légumes et beurre.

Les tramways vicinaux organisaient aussi des excursions d'un jour qui conduisaient les citadins aux plages de Renipont ou d'Ohain, alors fort prisées.

Au début des années soixante, devant la concurrence des autobus et le nombre croissant d'automobiles, le tram qui parcourait notre vallée dut se rendre. Regretté de tous, vu ses bons et loyaux services et son aspect éminemment sympathique, il nous quitta en 1964, par étapes, comme il avait été construit, portant à l'avant une grande couronne mortuaire et la mention "dernier jour".

Que de souvenirs il emportait !

NOTRE COURRIER

DEPOT DE DEBRIS

En contrebas de la route de Lasne à Ohain, avant la montée sur la place, une ancienne ferme a été vendue il y a quelques années, et une firme d'évacuation de matériaux s'y est installée, étendant de plus en plus les endroits de stockage ou de déversement de déchets de toutes sortes.

La présence de ce dépôt porte atteinte au site et à l'environnement.

Comment a-t-il été autorisé et ses extensions restent-elles conformes aux conditions fixées éventuellement par l'autorisation ?

Avez-vous été consultés à cette occasion ou avez-vous pris contact à ce sujet avec les administrations concernées? J.D.Lasne

Il nous semble que les autorisations sont bien antérieures à la création de notre association.

Nous avons rendu visite au responsable de cette société qui nous a répondu que "leur activité était officiellement autorisée dans les limites géographiques actuelles. Si certains conteneurs restent sur place la nuit, c'est que les décharges extérieures sont fermées à 16 heures et qu'il faut attendre le lendemain pour aller les vider". Cette société se plaint que l'on vienne effectuer des versages sauvages dans LEURS conteneurs (environ 15 m3 par semaine). Plaintes ont été déposées à la gendarmerie, sans suite. Ils peuvent pourtant donner les numéros des plaques des contrevenants..

CHIENS BRUYANTS

Nous recevons aussi des réclamations écrites et téléphoniques concernant les chiens tenus en cage, ou non, et qui aboient sans relâche, rendant la vie des voisins intenable. Il ne s'agit pas de ces aboiements sporadiques qui font partie des bruits de la campagne comme le chant du coq, le beuglement de la vache...ou le bruit des camions transportant les récoltes.

Ceux que cela dérange se sont trompés en venant s'installer dans un village !

Non, il s'agit ici de ces chiens qui des heures durant aboient et hurlent.

Un de nos correspondants qui s'est adressé à la gendarmerie, s'est entendu répondre "qu'il n'y avait aucune action possible tant que les animaux ne sont ni maltraités, ni abandonnés. Mais alors, poursuit ce correspondant, quid du respect de l'environnement par le bruit ?" (lettre de M.J.D.)

C'est bien sûr un problème qui ne peut être résolu que par la conciliation, la discussion patiente avec les voisins en question.

Nous demandons aux propriétaires de chiens bruyants de respecter davantage leur prochain et de ne pas leur imposer pareille épreuve

entendu que ce vacarme a lieu bien souvent durant leur absence.

Peut être la sagesse devrait-elle conseiller aux personnes absentes du matin au soir, de ne pas avoir de chien. Celui-ci n'est-il pas le COMPAGNON de l'homme.

FLEURS POUR NOTRE BULLETIN

... votre publication a été soumise à une réunion de notre comité et elle nous a donné quelques inspirations nouvelles...

...la présentation en est très remarquable, peu de revues semblables peuvent se le permettre...

...Il n'y a rien à redire du point de vue scientifique. Nous avons fort apprécié les petits conseils pratiques que vous donnez à chacun pour sa propre vie quotidienne, dans le but de ménager l'environnement.

Vous avez beaucoup d'activités éducatives et de défense de la nature.

De plus, on y trouve, outre ce qui a déjà été mentionné ci-dessus, beaucoup d'informations utiles.....D.P. Bruxelles

RAYON LIBRAIRIE

"Saint Agapit, selon H. Desneux, était jadis prié à Lasne contre les maux de ventre, surtout ceux des petits enfants; la patronne de l'église Sainte Gertrude y était invoquée contre les rats et les souris, comme à Nivelles".

Ce texte est extrait de la mine de renseignements qu'est le Guide almanach des villes et des villages (au chapitre LASNE) BRABANT WALLON AU FIL DES JOURS ET DES SAISONS (Editions de l'ARC).

Ce livre qui connaît un grand succès peut être obtenu au prix de 795 F.

SAUVONS LA TERRE

coproduction internationale dirigée par LES AMIS DE LA TERRE, 1395 F

- LES RUES DE LASNE de Louis EVRARD (+ le supplément et une carte du village), 750 F

- LES BLANCHES DAMES D'AYWIERS (édition de luxe) de Désiré DENUIT, 1200 F.

Versement à effectuer au compte 001-2326233-55 de l'asbl LASNE NATURE - 1380 LASNE en ajoutant 50 francs pour frais d'expédition

DOUBLE 7 ... ET LASNE NATURE

L'émission Double 7 a choisi notre région pour sujet central d'une de ses émissions en décembre dernier.

En-dehors du plaisir que nous avons eu à découvrir certains paysages et bâtiments méconnus de notre village vus sous un angle tout différent, cela nous a fait chaud au cœur de voir sur la table de la concurrente le bulletin de Lasne Nature dans lequel elle aurait pu trouver la réponse à une des questions qui lui étaient posées.

Circulez !

L'automobiliste ne voit pas l'enfant qui veut traverser quand celui-ci émerge à peine derrière les capots des voitures en stationnement. Et cela, même s'il traverse "dans les clous" puisque souvent les conducteurs garent leur voiture devant ou sur les passages protégés...

En roulant à allure modérée, on s'arrête plus aisément.

Il ne s'agit plus de dire "aussi vite que possible", mais "aussi lentement que nécessaire". Nécessaire pour diminuer les risques d'accidents, le bruit, la pollution. Pour un meilleur partage de l'espace. Qui ralentit se fait des amis.

Pourquoi maudire, faire des appels de phares, un dépassement en queue de poisson quand vous avez devant vous dans une rue du village, un automobiliste qui respecte la limitation de vitesse de 50 km à l'heure ?

Le taux moyen d'occupation des voitures particulières est de 1,38 occupant par voiture !

Trois autobus peuvent transporter l'équivalent des occupants de plus de 150 voitures. Encore faudrait-il qu'il y ait des autobus !

La multiplication des transports en commun est la seule issue à la saturation de la circulation.

Il est temps de rendre la rue aux habitants, aux piétons.

Dans les villages, la rue doit rester une rue et non devenir une route.

Piétons, adoptez les brassards réfléchissants. Le soir, c'est votre seule chance d'être vus. Vous qui circulez en voiture et savez combien on voit peu un piéton au bord de la route, dites-le, répétez-le aux membres de votre famille, à vos amis.

Vos enfants circulent à vélo. Comment pouvez-vous admettre qu'ils s'engagent sur les routes, tôt le matin ou le soir, sans phare, sans catadioptres ?

Avant l'âge de 14 ans, un enfant sur dix est impliqué dans un accident de la circulation. En 1986, (c'est encore vrai aujourd'hui malheureusement) un piéton tué sur 6 était un enfant de moins de 14 ans. Un cycliste tué sur 5 était un enfant.

Le Commissaire de police de Lasne a adressé récemment un avis à tous les commerçants, relatif à l'indiscipline des automobilistes qui se rendent au centre de Lasne.

Il annonce

1. Une campagne de prévention et de sensibilisation vis-à-vis de ceux "qui garent sur les passages pour piétons, les trottoirs, à la sortie des virages, du mauvais côté quand le stationnement est alternatif".

Il rappelle qu'il existe quatre parkings dans le centre.

2. Après cette campagne de sensibilisation, une action répressive sera organisée.

Le Commissaire demande l'appui des commerçants qui ne peuvent que bénéficier d'une plus grande sécurité ... comme nous tous d'ailleurs.

VERS L' ASSASSINAT DES SITES RURAUX ?

Aménagement du territoire et gestion des paysages ruraux.

Soixante personnes assistaient à Ciney, en novembre dernier, à une rencontre consacrée à la Préservation de l'Espace Rural *. Nous en étions. Voici ce que nous en retenons, qui, nous semble-t-il, s'applique bien à Lasne:

- Ce cri du coeur d'une des participantes, dès le début du colloque : "Nous allons à un assassinat des sites ruraux".

- Les réponses porteuses d'espoir qu'y a données notamment un des orateurs, M. Cl. Feltz, Président de la Commission des Monuments et des Sites du Luxembourg **

- Il s'agit de ménager un équilibre entre l'habitat, l'agriculture et la forêt. La gestion de cet équilibre, autrement dit, la gestion du paysage, incombe primordialement à la Commune.

- Pour M.. Feltz, l'outil privilégié de la gestion paysagère est le "schéma de structure", qui permettrait de freiner les remplissages permis par le plan de secteur. On sait que le "schéma de structure" est un programme étalé dans le temps, que certaines communes choisissent d'établir et auquel elles s'engagent officiellement à se conformer. L'établissement d'un tel schéma est réglementé par la Région Wallonne. La procédure en est relativement longue et lourde, mais a l'avantage de pallier l'insuffisance de réflexion préalable qui caractérise trop de décisions prises au coup par coup à l'échelon communal.

- De la discussion est née l'idée qu'une autre piste à suivre serait plutôt celle des "plans particuliers d'aménagement". Plus contraignants et plus définitifs que les "schémas de structure", ils peuvent créer notamment dans les zones d'habitat de vastes espaces bien délimités, à maintenir non bâtis. On entrevoit que les plans particuliers d'aménagement pourraient remplir chez nous une fonction bien utile. C'est à retenir.

- De même qu'est à retenir, et à admirer, le souci des Eaux et Forêts, lorsqu'elles planifient les replantations d'arbres, de ménager des échappées vers les paysages ouverts. C'est là un autre enseignement de la rencontre. Ah ! Si, de même, de nos sentiers, nous pouvions voir autre chose que des maisons séparées de 6 mètres, alignées le long de nos routes et chemins !

APPEL A VOTRE CREATIVITE

Nous aimerions beaucoup avoir votre avis sur ce que vous venez de lire à propos de la rencontre de Ciney, et plus particulièrement sur la suggestion d'établir et d'instituer à Lasne une multitude de plans particuliers d'aménagement (PPA). Ces PPA comporteraient donc, comme d'habitude, des affectations de zones à bâtir et de zones à maintenir libres de constructions, mais

viseraient, dans notre cas, un but essentiellement paysager : le principe de la détermination de ces zones serait de tenir compte de ce que l'on voit - et de ce qu'on veut continuer à voir - en circulant sur nos chemins.

Il faut savoir que l'actuel plan de secteur (que les PPA supplanteraient en force obligatoire) souffre, dans notre commune, d'un défaut majeur : il permet, en principe, qu'on bâtisse à 50 m de part et d'autre des voiries existantes, sans discontinuité. Si même l'administration le voulait, elle manque actuellement de bases, par exemple, pour ménager de vastes espaces libres de constructions autour des îlots bâtis ou à bâtir. Il va de soi que seules les zones "rouges" du plan de secteur (c'est-à-dire les terrains à bâtir et équipements connexes) seraient modifiables par nos PPA. Rien ne changerait quant aux zones vertes, zones agricoles, etc ..., qui resteraient donc protégées, tant que le plan de secteur est rigoureusement appliqué.

Merci, donc, d'écrire vos avis à F. Debreyne, 34, chemin de Chaubrière ou à la Rédaction, qui transmettra.

FERNAND DEBREYNE

* Rencontre organisée par le Groupe de Sociologie Wallonne de l'UCL avec le soutien du Ministère de l'Aménagement du Territoire pour la Région Wallonne. Une deuxième rencontre a eu lieu à Louvain-la-Neuve, le 22 novembre, sur "Les recours en matière d'aménagement du territoire." On y a principalement traité de la recevabilité juridique de recours en annulation de décisions prises par des autorités publiques concernant des permis de bâtir. Nous tenons le dossier des communications faites à ce colloque à la disposition de ceux qui le désirent.

** D'autres voix autorisées se sont fait entendre : celles de fonctionnaires dépendant de divers Ministres de la Région Wallonne, du Pr. Neuray (de Gembloux), de M. Reginster (de l'Office Wallon du Développement Rural), du Secrétaire Communal de Bastogne ...

NOTRE CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

La 3e édition vient d'être tirée. Elle est disponible dans deux versions NOIR ET BLANC au prix de 200 francs, COULEURS (coloriée à la main) au prix de 400 francs.

En vente aux papeteries-librairies de la place Communale d'Ohain et au Lasne Drugstore de la rue de l'Eglise (que nous remercions de leur aide gracieuse).

Les cartes peuvent être expédiées à votre adresse en versant la somme correspondante augmentée de 30 francs pour frais d'expédition au compte 001-2326233-55 de l'asbl LASNE NATURE - 1380 LASNE

NOTRE PREMIERE R

(suite de la 1^{er} page)

valable ou intact (chose rare malheureusement) ces phénomènes ne se produisent pas (dans la chaîne alimentaire, les proies sont mangées par les prédateurs). Donc, pas de dépenses financières pour les achats de produits phytopharmaceutiques.

Les marais, les prairies humides sont des bassins d'orage naturels et des réservoirs lors des sécheresses. Leur rôle est semblable à celui d'une éponge:

ils absorbent de grandes quantités d'eau et évitent les inondations (gros dégats=frais importants).

En été, lors de sécheresses, ces bassins rendent petit à petit l'eau qui fait si cruellement défaut. Donc, ici aussi, on peut limiter les dégats car le bétail a encore la possibilité de s'abreuver.

L'EQUILIBRE NATUREL DES ECOSYSTEMES

Plus il y a de richesses (faune et flore), plus faibles seront les possibilités de rompre cet équilibre si une espèce venait à disparaître. Il y a, en effet, d'autres espèces de proies et de prédateurs pour remplacer celles qui disparaîtraient. Donc, disposer d'un ensemble de milieux naturels différents (haies, étangs, futaies, prairies humides, vergers, bois et prés de fauches,...) est une garantie de cet équilibre.

Il en découle également que plus ces zones seront grandes, plus elles seront riches et variées. Prenons un exemple concret: un milieu déjà fortement dégradé ne possède plus que quelques espèces de prédateurs. Si une des espèces venait à disparaître (belette, batracien, rapace,...) les proies, qui, en général, se multiplient rapidement et en grand nombre, tels les insectes, les petits rongeurs, provoqueraient des dégats importants aux cultures.

L'ESTHETIQUE

N'est-il pas plus agréable de contempler un paysage varié et multicolore (vallées, prairies, bois, champs, ruisseaux,...) qu'une plaine monotone et stéréotypée, un paysage dévasté par des lotissements sans harmonie avec l'environnement.

DES SOLUTIONS A NOS PROBLEMES

La nature a encore tellement de secrets à nous révéler, tant pour la médecine (trouver des remèdes à certaines maladies) que pour l'agriculture (plantes ou bétail mieux adaptés à certaines conditions géographiques et climatiques, mieux immunisés contre les maladies, plus résistants aux piqûres d'insectes...)

LE PATRIMOINE NATUREL

C'est celui que nous léguerons aux générations futures. Ne vaut-il pas mieux

léguer un environnement propre qu'un environnement souillé ?

Ne devrions-nous pas résoudre nous-mêmes les problèmes que l'on a créés et ne pas laisser aux autres le soin de réparer nos erreurs ?

CONCLUSION

Une réserve naturelle permet de sauver un milieu des dangers immédiats et propres à son site. Mais cela n'est pas encore une garantie de survie. Il faut "gérer" le milieu pour qu'il devienne le plus varié possible et le protéger des menaces réelles qui entourent la réserve, c'est à dire son environnement.

Pour éviter ces menaces, il faut les supprimer. Pour les supprimer, nous devons faire notre autocritique et mieux informer le public. Nous informer du comment, du pourquoi, de l'avancement des nouvelles technologies propres et surtout nous demander quelles peuvent être les conséquences (négatives ou positives) de nos actes, de nos gestes, de notre façon de vivre dans l'environnement. N'oublions pas que l'environnement est notre cadre de vie. A nous de choisir maintenant. Plus tard, les conséquences risquent d'être irréversibles.

Michel SCHEYS

De la réserve Ru Milhoux on aperçoit au loin le village de Maransart

A PROPOS D'ARBRES REMARQUABLES

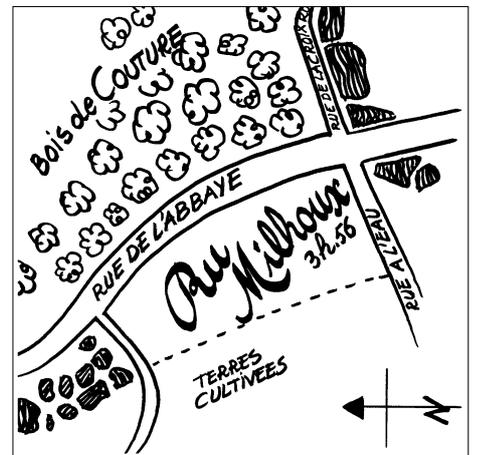
Il est intéressant de porter à la connaissance des habitants de Lasne et de ses environs l'existence, depuis janvier 1992, d'un inventaire des arbres et parcs remarquables situés sur la commune de La Hulpe.

Cet inventaire a été réalisé par le groupe de travail de la CCAT de La Hulpe, composé de 8 personnes, sous la présidence de M. Van Honacker, et coordonné par Geneviève Steenebruggen (Rens:Val d'Argent, 21, à 1310 La Hulpe. Tél.:02/354. 81.05.)

En-dehors des sites classés par arrêtés royaux, comme, par exemple, le parc du Château de La Hulpe, cet inventaire n'a pas encore la prétention d'être complet. Dans la mesure des connaissances à ce sujet, il a été tenu compte des arbres et groupes d'arbres, en temps que valeur quant à la "mémoire" et à l'histoire de la commune. Les haies, importantes au point de vue de l'écologie, ont aussi été incluses dans la notion d'ensemble des parcs remarquables. Ici aussi la liste reste à compléter.

Elle a été établie en trois parties :

- la première mentionne le numéro de fiche, l'adresse (ouvert au public ou privé), le type de végétation, le nom scientifique;
- la deuxième mentionne le report de fiche, le nom français, la hauteur estimée et la circonférence, l'état sanitaire, les remarques d'ordre touristique et historique. Les illustrations éventuellement disponibles;
- la troisième liste précise la justification de la sélection, en s'inspirant de l'évaluation des éléments naturels du paysage d'après le G.I.R.E.A. (Groupe Interuniversitaire de Recherches en Ecologie Appliquée). Cette initiative mérite toute notre attention, elle a déjà suscité les recherches de Lasne Nature. Si vous voulez participer à cette opération, faites-nous signe.



Plan de situation du Ru Milhoux

Afin que nous puissions acquérir la
RESERVE DU RU MILHOUX
Quelques renseignements pratiques :
OU ?

Sur une étendue de 3 hectares 56
(voyez le plan ci - dessus)

POURQUOI ?

Afin de sauver et gérer une zone humide dont la flore et la faune sont particulièrement riches.

COMMENT ?

Nous émettons 4000 parts de 300 F. couvrant le prix d'achat
Ces parts symboliques ne seront pas cotées en bourse, mais en qualité de vie.
Souscrivez dès aujourd'hui en versant la valeur de 1, 10, 100 parts ou davantage au compte
001 - 2326408 - 36 de
LA RESERVE NATURELLE RU MILHOUX
1380 Lasne
C' est une initiative de LASNE NATURE

RESERVE NATURELLE

QUI GERERA LE RU - MILHOUX ?

Avant tout, les membres de Lasne Nature, sans exclure les autres. Ils seront les bienvenus au cours de ces journées d'entretien qui seront annoncées en temps voulu. Cependant, la bonne volonté ne suffit pas. Elle peut même être source de dégâts irréparables si les opérations ne sont pas menées sous la direction et les conseils d'associations spécialisées dans ce type de protection. Grâce à la collaboration de spécialistes des

diverses disciplines, la réserve du Ru-Milhoux deviendra un modèle du genre.

Si vous êtes professeur de sciences, botaniste, ornithologue ou autre, que notre projet vous intéresse et que vous êtes prêt à l'étudier avec nous, à y consacrer parfois quelques heures, **écrivez-nous ,téléphonez-nous.**
Rédaction de Lasne Nature,
Rue de Fichermont ,3,
1380 -Lasne.
Tél. 02/633.30.24.

LA FUTURE RESERVE NATURELLE DU RU - MILHOUX

Le terrain où s'érigera la future réserve naturelle est situé le long de la rue de l'Abbaye, sur le côté droit, en montant vers Sauvagemont et s'étend sur 3 hectares 56 ares.

Cette zone représente bien les différents biotopes qui composent l'ensemble d'une zone humide.

Tous ces biotopes (petites mares, aulnaies et saulaies marécageuses, roselières, talus ... , le tout traversé par le ru - Milhoux) contribuent à la grande richesse de ce milieu naturel.

Les intérêts de cette zone humide sont multiples, surtout pour l'avifaune :

- lieu d'habitat pour plusieurs espèces (nidification, donc reproduction)
- lieu de "nourrissage" (grande possibilité de proies pour les prédateurs tels les insectes, les batraciens, les petits rongeurs ...),
- lieu de repos pour les migrateurs,
- lieu de refuge,
- etc ...

Des spécialistes établissent un relevé de tous les espaces différents dont la richesse est le garant de la continuité. La réserve du Ru-Milhoux tire aussi son intérêt des zones qui l'entourent et avec lesquelles des échanges constants ont lieu. D'un côté, des centaines d'hectares de bois. De l'autre côté, des terres cultivées. A ses deux extrémités, de nombreux étangs.

A Lasne, vous et nous avons encore l'occasion de sauver de tels habitats qui font partie intégrante des paysages de notre belle région. N'oublions pas que ce sont ces charmes, ces beautés et variétés de paysages qui nous ont attirés à Lasne; alors, de grâce, ne détruisons pas ces attraits et , tous ensemble, sauvons ce patrimoine naturel.

LASNE NATURE ET LES OISEAUX

Notre association vient de proposer à quelques écoles de Lasne un cours pour apprendre à reconnaître les oiseaux.

Ce cours sera donné début avril par deux ornithologues agréés par le WWF et AVES aux élèves des 5e et 6e primaires et les frais en seront supportés par Lasne Nature.

- Synchronisation de chants d'oiseaux.
 - Explication des ornithologues.
 - Dessins en couleurs réalisés devant les enfants..
 - Syllabus laissés en classe.
- Plusieurs écoles ont déjà accepté notre proposition.

"LE CONFLUENT" (NOUVELLE RESERVE A GENVAL)

Au confluent de la Lasne et de l'Argentine, la L.R.B.P.O. (Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux) s'était portée acquéreur d'un site de 2 hectares particulièrement riche par sa faune et sa flore, mais il y eut surenchère et c'est un groupe privé, le groupe John Martin qui l'acheta.

Ce groupe prit immédiatement contact avec la L.R.B.P.O. et un bail emphytéotique de 60 ans fut rapidement signé, accordant à la ligue de protection des oiseaux la gestion de la zone.

Nos plus vives félicitations à ces infatigables protecteurs de la nature. Souhaitons qu'un accord du même style puisse être trouvé pour les 4 hectares jouxtant cette réserve, et dont l'intérêt est lui aussi très grand.

Le PHRAGMITE DES JONCS, un hôte typique de se genre d' habitat. (photo Henk Tromp, extraite de la revue : " L' homme et l' oiseau")

L' ARBRE

poème d' Armand Bernier
(Il y a trop d'étoiles, 1948)

L'arbre est puissant et doux. Il porte les étoiles.
 Droit et fier sous le ciel, il a l'orgueil des mâles,
 Ce n'est pas une hamadryade, c'est un dieu.
 Je l'admire, et souvent, pour le connaître mieux,
 Je vais poser mon front sur sa rugueuse écorce.
 Je lui parle, en faisant l'éloge de sa force
 Et ses pieds de captif, sous l'argile, s'étirent.
 Mon âme, alors, comprend ce qu'il ne peut me dire:
 L'arbre n'est pas heureux, comme on l'a cru parfois.
 Il rêve de courir librement dans les bois,
 De s'étendre, à loisir, sur des tapis de mousse,
 De s'approcher des fleurs, de boire à chaque source,
 De suivre le chevreuil qui bondit souplement,
 De se mêler à d'autres arbres dans le vent.
 Car les arbres sont seuls. Sur les flancs de la Terre,
 Le ciel les a voulu nombreux et solitaires,
 Le ciel les a contraints à l'immobilité.
 Et c'est pourquoi, lorsque le soir les fait chanter,
 Monte, de la forêt, sourde, à peine distincte,
 Une longue rumeur, triste comme une plainte.

Un jour, sauvagement, j'ai pris l'arbre en mes bras,
 J'ai baisé son feuillage en prononçant tout bas
 Des mots que l'azur seul m'autorise à redire,
 Des mots qui n'ont de sens qu'au moment du délire.
 Puis, nous nous sommes tus, longuement, tous les deux
 Et j'ai senti sous moi, trembler le corps d'un dieu.

NOS PROMENADES MENSUELLES

Lors de notre promenade du 15 décembre, nous avons traversé les bois de la Hussière, avec l'aimable accord des propriétaires, avant d'atteindre les vastes étendues du plateau. Il faisait beau et froid et nous l'avons arpenté allègrement jusqu'à la chapelle Robert enserrée dans ce qui reste des deux tilleuls séculaires. Elle sera fort heureusement restaurée cette année.

Le 19 janvier, pour notre promenade "identification des arbres", nous avons parcouru avec Yves Limage les bois voisinant l'abbaye d'Aywiers et son parc. Yves nous a expliqué avec passion et compétence la nature des différents sols favorisant la croissance d'essences variées.

D'un tout autre ordre fut notre sortie du 16 février.

Après nous avoir fait admirer la belle restauration de la Ferme Rose du centre de Lasne, Claude Pasture nous a expliqué avec amour et conscience du patrimoine familial à préserver, la mécanique ancestrale du moulin à eau. Il enclenche tous les mois le

fonctionnement des engrenages pour les maintenir prêts à l'emploi.

Nous avons pu entendre le bruit caractéristique, sourd et régulier, du moulin lorsque la ration de grain s'engage dans l'entonnoir.

L'émerveillement fut complet à l'ouverture de la porte du bief. Nous pouvions voir l'autre côté des choses, en l'occurrence, les étangs et la Lasne dans toute leur splendeur. La roue à aubes mise en mouvement a entraîné les engrenages impressionnants: le processus était en route.

Fut évoqué aussi le creusement des étangs: le premier par un homme, en un an, au moyen d'une pelle, d'une bêche et d'une brouette. Puis, tous les hommes s'y sont mis les week-ends avant de se retrouver devant une bonne trappiste.

Martins-pêcheurs, hérons, canards, bécassines et autres aquatiques peuplent les lieux, de même que les rats musqués. Les poissons, eux, optent chacun pour un étang qu'ils préfèrent au voisin.

Nous étions dans un autre monde... Un peu idyllique ?

(Suite de la page 1)

LE BILLET D'ARLETTE VINCENT

maisons comme autant de signes de "bon" voisinage.

Aujourd'hui, quand je vois les enfants dévaler nos chemins au retour de l'école, j'imagine tout ce qu'ils vont engranger spontanément et je me réjouis de cette capitalisation renouvelée et renouvelable si... dans les semaines, les mois à venir, on ne troque pas l'essentiel contre de l'immédiat.

En termes "nature", on sait que l'essentiel demande des années à se construire, à créer des milieux, à édifier enfin des écosystèmes où foisonnent tous les éléments de la vie. En termes "actuels", ces milieux en but à différentes pressions sont devenus extrêmement fragiles et sous l'impact de nos impatiences, ils courent le risque de disparaître à jamais. Fragiles, rares, rarissimes.

Le propos est donc de protéger à temps, de conserver longtemps et de gérer efficacement. Il faut prendre la décision de participer et d'être ainsi associé à l'investissement. Comme il se doit, les scientifiques - qui ne prennent pas les campanules pour les fleurs de la passion (sic) - ont dressé un bilan positif et élogieux de ce vallon du Ru Milhoux. Rien ne manque donc à la bonne marche de cette action et c'est une "bonne" idée que de préserver l'identité du milieu autour duquel grandit notre village. Ce n'est pas à quelques mois de la conférence de Rio, où "doivent" s'élaborer les stratégies et les mesures nécessaires afin de réduire la dégradation de l'environnement dans le contexte d'efforts renforcés au niveau national et international afin de favoriser un développement durable et respectueux de l'environnement dans tous les pays" (résolution 44/228)... que nous allons laisser passer l'occasion de renforcer notre "bien-être".

RECOLTE DE GROSSES PIÈCES ENCOMBRANTES

Vous avez l'occasion de vous en débarrasser UN JOUR tous les deux mois.

Ce jour est toujours le même que celui de l'enlèvement des poubelles dans VOTRE RUE. Pour avril 92, le lundi 6 avril, le mercredi 8 avril, le vendredi 10 avril, le mardi 14 avril, le jeudi 16 avril

Pour juin 92, le lundi 1er juin, le mercredi 3 juin, le vendredi 5 juin, le mardi 16 juin, le jeudi 18 juin

Si de grosses pièces n'ont pu être enlevées le jour indiqué, elles le seront le lendemain.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez à la Maison Communale au 633.18.17.

ADHÉREZ à l' a. s. b. l.
LASNE NATURE
seules vos cotisations
nombreuses (mini-
mum 200 frs) nous
permettront de pour-
suivre et de développer
notre action.

LASNE NATURE
6, rue d' Ottignies
1380 LASNE
Banque : 001 - 2326233-55

Adresse de la rédaction :
3, rue de Fichermont
1380 LASNE
Tél. : 633. 30. 24

BULLES

Nous apprenons que ,très prochainement ,seront placées de nouvelles bulles à verre aux endroits qui ne proposaient que des bulles à papier et à plastiques.

FLEUR POUR LASNE NATURE

Un lecteur nous a dit apprécier la qualité du français du bulletin de Lasne Nature. Merci, cher lecteur, pour cet encouragement auquel nous sommes particulièrement sensibles.

NOUVELLE CCAT

La commune de Lasne dispose maintenant de sa Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire. Lasne Nature s'y trouve officiellement représentée en la personne de Michel SCHEYS (membre effectif) et en celle de Monique DEKKERS (membre suppléant).

Il nous revient que nombre d'autres membres de

DE CHOSES ET D' AUTRES

ladite CCAT, nommés à divers titres, sont aussi membres de Lasne Nature. Voilà qui donne chaud au coeur de notre jeune association !

ARBRES REMARQUABLES

Lasne Nature fait une nouvelle fois appel à ceux et celles qui possèdent des arbres remarquables par leur taille, leur âge, leur situation, leur forme. Qu'ils nous les fassent connaître. A ce sujet, nous désirons prévenir quelque crainte que ce soit quant aux visites importunes et aux mesures administratives contraignantes. Que ces personnes se rassurent. Chacun est maître chez soi et les propriétés privées n'ont rien à craindre à ce sujet. Téléphonez au 02/633;18.83. , le soir.

AIRES DE PARCAGE ...

Il est urgent d'y revenir ! Le centre de Lasne offre aux automobilistes quatre aires de stationnement autres que ... les trottoirs ! Les quelques mètres à

parcourir de la voiture au magasin n'ont jamais fait de mal à personne ... même pas à son "look" !

Rappelons donc leur emplacement :

1. Au coin de la rue de Genleau et de la Route de l'Etat
2. En face de la BBL (il vient d'être agrandi)
3. Place d'Azay-le-Rideau
4. Route d'Ohain (très peu fréquenté)

TREILLIS

Quelle heureuse constatation que de voir ce jardin entouré d'une clôture à larges rectangles ! Ils faisaient bien chacun 13 cm. sur 18 !

Hasard ? Plutôt dessein , sans doute, pour que lapins, hérissons, perdrix ou faisans puissent le traverser en échappant parfois à leurs prédateurs, et profiter en paix de l'herbe si verte!

Les propriétaires avaient judicieusement pris la précaution de protéger leur potager et leurs jeunes plantations d' un treillis à mailles plus fines. Ainsi, leurs amis des bois et des champs découvraient les limites de leur liberté.

Chacun son dû... Bon entendeur... fais de même.

PARTICIPEZ DIMANCHE 19 AVRIL A LA MARCHÉ ADEPS - LASNE NATURE (VOIR AGENDA ET P. 8)

DIMANCHE 26 AVRIL 92 A PLANCENOIT LE JOUR DE LA TERRE

Lancé aux USA, par Dennis Hayes en 1970, avec un succès énorme - 20 millions d'Américains fêtèrent la terre - l'Earth Day se mit en veilleuse jusqu'en 1990.

Pas moins de 145 pays en seront et le train de la sensibilisation "penser globalement, agir localement" traverse autant le nord que le sud de notre tout petit pays.

Le Brabant Wallon veut être le wagon de tête. C'est pourquoi, Brabant Ecologie (qui organisa les "Jours" 90 et 91) et Lasne Nature s'unissent pour réussir un 26 avril 1992 dont on reparlera.

Le 26 avril 1992, sur le très beau site de l'Ecole Communale de Plancenoit (Lasne) Du lever au coucher du soleil :

Promenades - Visites guidées - Conférences avec projections (nature, pollution, recyclage, environnement, consommation, santé. Marché "Bio" : miel, pain, fromages, légumes, fruits, tartes, tourtes ... et buvette.

Animations, concours, garderie :

le programme complet sera édité prochainement.

ENTREE GRATUITE

Pour plus d'info., suggestions ou ... proposer votre aide, tél. 02/633.10.48.

LES SENTIERS C' EST L' AFFAIRE DE TOUS

Nous recevons souvent des messages d'encouragement de la part de promeneurs sensibles à notre action et nous pressant de la poursuivre avec intensité. Bien sûr, ces signes nous font plaisir et nous stimulent.

Mais les sentiers, ce n'est pas seulement NOTRE affaire, cela doit devenir l'affaire de TOUS car sans vous tous, nous n'arriverons jamais à tout faire.

Qui donc ? "VOUS TOUS"

Vous, les responsables de la Commune et de la Police, qui avez dans vos attributions la surveillance, la police et l'entretien des chemins vicinaux (cf. règlement provincial de police de la voirie du 5/10/54 et du 10/3/55). Nous vous savons soucieux de protéger le riche patrimoine de sentiers de la commune; vous pouvez donc par votre détermination, montrer l'exemple du respect de ce bien public.

Vous, les riverains, des chemins ou les propriétaires de l'assiette des sentiers, savez-vous qu'il vous incombe de respecter certaines règles précises. Par exemple, en ce qui concerne les plantations que vous souhaitez installer en bordure des chemins et sentiers (règlement provincial art. 14 et 15); par exemple, en ne rejetant pas sur les chemins vos déchets de jardin, ou en y laissant couler les eaux ménagères, d'étable (art. 18); par exemple, en respectant l'interdiction de placer du fil de fer barbelé trop en bordure du sentier (art. 14) ou en labourant l'assiette de ce sentier.

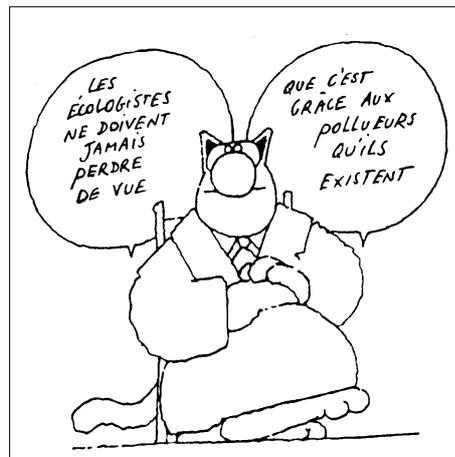
Enfin, vous les promeneurs, en circulant scrupuleusement SUR les sentiers, sans déborder en largeur pour le plaisir de marcher côte à côte. Combien de fois n'apercevons-nous pas des traces de pieds de chevaux ou de pas à 1, 2 ou 3 mètres d'un sentier, en plein champ. Il y a de quoi irriter plus d'un fermier ...

Vous, encore, en étant attentifs lors de vos balades : si vous rencontrez un obstacle, des déchets jetés au hasard, une enquête "de commodo ou incommodo." REAGISSEZ, manifestez votre intérêt ou vos inquiétudes à la commune, faites nous part de vos démarches afin que nous puissions intervenir nous aussi, éventuellement, non pas à votre place, mais peut-être parallèlement.

Bref, de la vigilance, un respect mutuel, une conscience commune ... Tout cela pour que vivent nos sentiers, pour le bonheur de tous.

Si vous voulez en savoir (ou en faire) davantage, rejoignez notre GROUPE SENTIERS. Réunion les premiers jeudis de chaque mois à 20 heures au Centre Sportif de Lasne.

Pour le GROUPE SENTIERS
Monique DEKKERS



LE DEPOT D'ORDURES DE LA CLOSIERE

Des voisins du dépôt d'ordures spéciales de la rue de la Closière se sont émus de l'ouverture d'une enquête "de commodo et incommodo" concernant l'installation prévue d'un nouveau conteneur, réservé, lui, aux produits toxiques. Les Lasnois pourraient ainsi se débarrasser périodiquement de vieux médicaments, de vieilles piles au mercure et de tout produit dangereux qu'ils sont actuellement réduits à mélanger à d'autres ordures.

Informations prises, nous sommes d'avis que les voisins du dépôt peuvent être rassurés quant à l'innocuité de ce nouveau conteneur TANT QUE SES CONDITIONS D'EXPLOITATION RESTERONT CONFORMES à ce qui est indiqué dans le projet.

Le projet prévoit que le conteneur ne sera accessible que le jour de la collecte, en présence d'un gardien chargé de le fermer à clé. Il doit s'agir d'un conteneur ressemblant à un wagon de marchandises fermé. Il doit être évacué dès le lendemain par les soins d'une firme spécialisée.

Cela dit, nous comprenons les alarmes des voisins du dépôt. Ils s'accommoderaient sûrement de l'installation du nouveau conteneur, s'ils pouvaient être assurés que les gestionnaires communaux auront la volonté et les moyens de faire respecter scrupuleusement les conditions d'exploitation.

Or, c'est là que le bât blesse, et c'est là que l'ASBL Lasne Nature a quelque chose à dire.

Ainsi, nous n'interviendrons pas dans l'enquête "de commodo et incommodo". A quoi bon? Le dossier est impeccable. Il passera.

Mais nous informons les autorités publiques du ras-le-bol des habitants du quartier. Elles partageront assurément notre analyse. Il est impératif que soient prises d'urgence, et sans attendre le déménagement du dépôt de la Closière, prévu dans X temps, des mesures efficaces pour:

- 1° organiser de façon convenable la surveillance des dépôts qui se font actuellement rue de la Closière;
- 2° empêcher qu'un dépôt se fasse par terre, à côté, ou des, conteneurs;
- 3° préciser pour empêcher cela, s'arranger pour qu'il y ait toujours plusieurs conteneurs de réserve, à remplir à mesure que le précédent se trouve plein;
- 4° évacuer sans retard les conteneurs pleins à évacuer.

Voilà qui paraît élémentaire. Si élémentaire qu'on a presque honte de devoir l'écrire, et qu'on doit imaginer que seules d'obscures contraintes administratives ont empêché jusqu'à présent le service des conteneurs de s'ajuster au succès qu'il rencontre.

En tout cas, nous comprenons, et partageons,

l'émotion des voisins. Ils sont déjà ulcérés de subir des nuisances du fait qu'on dépose à la Closière jusqu'à des ordures ménagères. Vont-ils, de plus, voir déposer sauvagement des boîtes, des bouteilles et des cartons pleins de produits toxiques, à proximité du futur conteneur spécial, lorsque les déposants le trouveront fermé ?

LE BOUT DU TUNNEL POUR BIENTOT ?

Un vaste projet est actuellement très avancé. Il regarde l'ensemble du Brabant wallon. Une quinzaine de parcs à conteneurs spécialement conçus, équipés et gardés seront installés afin de desservir l'ensemble des 27 communes. Tous les habitants pourront y apporter les divers types de déchets. La distance entre 2 conteneurs ne sera pas supérieure à 8 kilomètres. Les habitants de Lasne auront le choix entre le parc à conteneurs de Rixensart et celui de Waterloo.

Nous espérons pouvoir prochainement annoncer l'ouverture officielle de ces parcs.

L' AFFAIRE MANHATTAN

Electrabel son projet de station à Ohain. Fin janvier, aucune nouvelle sensationnelle n'est à donner touchant cette affaire, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans nos deux numéros précédents. Sinon que les responsables se sont sembler - t - il intéressés à un troisième terrain. Nos vœux de succès rapide les accompagnent.

FOR OUR ENGLISH SPEAKING NEIGHBOURS

LASNE NATURE invites you to join its monthly walks and meeting. Even if you do not speak French don't be put off, as there is always somebody there who speaks English. The walks are very interesting, and enable one to see and learn more about this area. The monthly meeting of LASNE NATURE take place at the Sports Hall at Maransart at 8 pm on the last Thursday on the month. Please come along ! If you would like more information do not hesitate to phone me. Marion MYERS Tel. 633 37 94

ECHOS

Notre appel paru dans le numéro 8 de Lasne Nature a été entendu. Un lecteur nous a offert un bureau, un autre une machine à écrire IBM. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés. Rappelons que nous sommes toujours intéressés par un ordinateur et une photocopieuse.

Votre entreprise remplace peut-être du matériel informatique par des modèles plus performants, plus récents, alors qu'un modèle même démodé nous tirerait bien d'affaire. Merci d'y penser.

Notre bulletin est distribué par un groupe de nos membres dans TOUTES les maisons de Lasne (4766 boîtes aux lettres)

Si, malgré le soin que nous apportons à ce travail, vous connaissez un voisin, un ami qui ne le reçoit pas régulièrement, veuillez nous en aviser en téléphonant au 633.30.24. Le bulletin lui sera envoyé aussitôt et nous veillerons à ce que cette maison ne soit plus "oubliée". Le bulletin paraissant au début de mars, de juin, de septembre et de décembre, il y a lieu de s'inquiéter seulement vers le 10 ou le 15 de ces mois.

LE 19 avril MARCHÉ ADEPS-LASNE NATURE

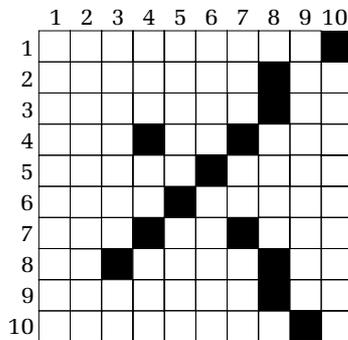
Le jour de Pâques, LASNE NATURE organise une marche ADEPS: les 5, 10 et 20 kilomètres traditionnels.

Au départ du Centre Sportif de Maransart à partir de 8 heures, elle invitera les marcheurs à admirer les beautés naturelles et celles du petit et grand patrimoine populaire et architectural que révéleront les parcours tracés principalement sur le versant droit de la vallée de la Lasne. Venez-y nombreux.

INFO SENTIERS

Nous avons eu le 14 janvier une réunion de travail très utile avec M. le Bourgmestre, Th. ROTTHIER, et avec le responsables des travaux M. Joël HAUTFENNE. Les thèmes abordés furent principalement :

- l'entretien des sentiers qui se poursuit grâce à la collaboration de M. Hautfenne et de ses collègues.
- l'inventaire des sentiers méconnus. Par exemple ceux qui ne figurent pas encore sur notre carte faute de praticabilité à ce jour bien qu'ils figurent à l'Atlas des sentiers de la commune. M. Rotthier s'est engagé à ce que la commune remette en usage 5 sentiers en 1992. Heureuse affaire à suivre.



HORIZONTALLEMENT

1. Qualifie un mode de locomotion. / 2. Vent du nord - Actinium. / 3. Aloï - Pouvoir Organisateur. / 4. Huile phonétique - Fleuve - Au fond de la conscience. / 5. Suite à l'envers - Ville natale d'un compositeur de pastorale. / 6. Rongeurs peu appréciés - Demandai. / 7. Saison - Marque un sentiment - Ainsi. / 8. Demi - pastobot - Ne voit pas le soleil - Facteur. / 9. Grondera - Opposés. / 10. Conservera.

VERTICALEMENT

1. Fleur de printemps. / 2. Art de monter. / 3. Coexistence de deux éléments - Nous. / 4. Lie à l'envers - Coutumes - Joint. / 5. Plans inclinés - Première victime. / 6. On préfère ne pas en avoir - Guide le bâtiment. / 7. Presque rené - Brome - Moyen de transport. / 8. Une n'est pas coutume. / 9. Végétal faisant mousse. / 10. Ni ais.

LE COIN DES JEUNES :

TE METTRE EN BOÎTE

Pour ton "coin" d'aujourd'hui on avait prévu de te parler des transports. C'est remis au prochain numéro car il faut faire face à un danger, certes pas nouveau mais plus menaçant de jour en jour. Rappelle-toi la montagne de déchets figurant dans notre numéro 5. Elle devient impossible à escalader. Les trois alpinistes déboulent sur des canettes. Les canettes, c'est d'elles, encore, que nous allons te parler. La raison en est double. Tandis que certaines écoles installent des distributeurs (à 90 FB le litre), d'autres interdisent d'apporter et de consommer des canettes à l'école. Les dernières en ont marre de ramasser des "cadavres" dans les cours et aux abords des lieux de classe.

Si, dans des écrits précédents (*) nous incitons à collecter ces canettes en vue de ne pas gaspiller la matière première, (fer et alu.) qu'elles représentent, et surtout à ne pas laisser traîner dans notre environnement ces boîtes bosselées ou aplaties. Nous serons plus écologistes encore en te disant :
N' EN ACHETE PLUS.

Pourquoi ?

- Parce qu'elles ne servent qu'une seule fois. Que dirais-tu si on t'offrait un ballon de foot, un jeu d'échecs ou un train électrique en te disant : "Tu joues une seule fois et on le jette?"

PITIE POUR LES GRENOUILLES

L'association S eau S lance une grande campagne invitant les gourmets et les gourmands à ne plus consommer de cuisses de grenouilles.

Bien que leur capture soit interdite, il s'en braconne encore en Belgique. L'immense majorité sont des cuisses de grenouilles importées, surgelées, surtout de certains pays d'Asie.

Il y a deux raisons majeures pour ne plus en acheter, en consommer :

1. Parce que l'on arrache, on tronçonne

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	S	S	I	O	P	E	E	■
2	H	L	M	■	D	R	U	P	E	S
3	A	G	A	P	E	■	T	I	F	U
4	N	U	R	S	E	S	■	E	■	R
5	T	E	T	A	■	C	O	U	I	C
6	E	S	■	L	I	E	N	■	N	L
7	R	■	C	L	A	N	■	E	N	A
8	E	P	U	I	S	E	T	T	E	S
9	L	I	M	O	U	S	I	N	E	S
10	L	A	I	T	■	■	R	A	S	E
11	E	N	N	E	M	I	E	S	■	R

SOLUTION DU N° 8

- Parce que c'est quelque chose d'inutile qu'on TE fait payer ...

Au cas où tu rencontres un avalueur de canettes, fais-le nous savoir.

- Parce que RIEN n'a été mis en place pour permettre le ramassage, en vue du recyclage de ces canettes. Où donc restent les bulles promises ? La devise des ministères de l'environnement en Belgique est "Pollueur/Payeur". Ici le payeur, c'est TOI.

- Parce que l'eau que tu bois, additionnée d'acide carbonique (les bulles), d'édulcorants (sucrants, pas nécessairement du vrai sucre) et d'essences, concentrés, sirops ... est de l'eau du robinet (à part Perrier et Spa) et n'est ni de l'eau minérale ni de l'eau de source !. Lis ce qui est écrit sur la canette.. Cette eau coûte 2.000 fois plus cher que l'eau que tu bois au robinet. A l'école tu l'as pour rien et à volonté !

- Parce que la meilleure méthode, la seule efficace pour réduire la quantité de déchets, c'est de ne pas en produire.

Pour résumer : en allant à l'école, prends TON gobelet, ta timbale, et une serviette en papier recyclé, bien entendu. Quelle économie aussi ! **NON, ne te laisse pas mettre en boîte.**

* Lasne Nature n°6 et la Vie à Lasne n°39